

## COMMUNIQUE DE PRESSE

09/04/2013

### Mesures d'accompagnement des entreprises nationales: le déficit pour Mayotte

Les entreprises mahoraises écartées de tous avantages sociaux et fiscaux, sont victimes d'une évolution statutaire à deux poids et deux mesures reléguant ainsi mayotte à un **développement économique national au rabais**.

On constate que lorsque le coût du travail augmente à Mayotte, la valeur ajoutée de nos petites structures reste inchangée. Ainsi le coût de travail augmente en fonction des nouvelles dispositions législatives liées au nouveau statut de Mayotte et non en fonction du marché et des prix. **Sans mesures de compensation**, tous ces dispositifs ont pour effet d'augmenter les charges de nos petites entreprises et de freiner considérablement leur développement.

Une politique de rattrapage des différentes charges et taxes est programmée depuis 2011 ; mais aucun plan de rattrapage des aides fiscales et sociales pour nos entreprises n'est à l'ordre du jour.

Ceci est d'autant plus vrai que depuis 2012, nos entreprises sont assujetties à **l'assurance décennale**, à la **fiscalité de droit commun** en 2014, à la **réglementation sur les transports**, à la **réglementation du commerce** et de distribution prévue dans le code de la consommation, aux **conventions collectives nationales** dans quelques mois.

Cependant, nous ne savons toujours pas quand est ce que Mayotte bénéficiera comme les autres DOM, des avantages des **zones franches**, des **intérêts moratoires** des paiements tardifs des collectivités locales, du **FASS** (fonds d'aides sanitaires et sociales) pour les indépendants, du *Fisac* (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce), ainsi que les différentes **mesures d'exonérations** de charges sociales et fiscales.

**Plus dramatique**, les nouveaux dispositifs prévus par le gouvernement à destination des entreprises ne sont tout simplement pas étendus à Mayotte à l'instar du **Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)**.

En l'absence de toutes ces mesures phares d'accompagnement des PME, et avec l'augmentation régulière du coût du travail imposé, l'économie mahoraise aura du mal à décoller. La seule issue visible et possible des petites entreprises mahoraises est, vous l'aurez compris, **le dépôt de bilan...**

Le Président,  
Said BASTOI

